

GRUPE

1

HERBICIDE



ADAMA

AGIL®

Maîtrisez les graminées sur vignes jeunes ou installées



AGIL®

La solution foliaire
contre les graminées
sur vigne

Simplicité

Convient à tous les cahiers des charges
Utilisable sur pépinières et jeunes vignes

Efficacité

Contre un large spectre de graminées
annuelles et vivaces

Netteté

Formulation performante à action rapide

ADAMA.COM

HERBICIDES



DESRIPTIF DU PRODUIT

Composition : 100 g/L de propaquizafop

Famille chimique : Fops - HRAC 1 (Ancien HRAC A)

Formulation : EC – Concentré émulsionnable

Conditionnement : Bidon 5L

Mode d'action : Le propaquizafop inhibe l'acétyl-CoA carboxylase (ACCCase). Véhiculé par la sève jusqu'aux méristèmes, la substance active perturbe la croissance des adventices et provoque leur destruction. Il est absorbé rapidement (moins d'une heure) par les feuilles des adventices. L'ajout d'un adjuvant performant dans sa formulation permet une absorption facilitée au travers de la cuticule des adventices.

TABLEAU DES USAGES AUTORISES

| Cultures | Stade d'application | Dose homologuée / cible |
|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| Jeunes Plantations | BBCH 00-85 | 1,2 L/ha sur graminées annuelles |
| | BBCH 00-86 | |
| Cultures installées | BBCH 00-85 | 2 L/ha sur graminées vivaces. |
| | BBCH 00-86 | |

Pour les usages du tableau ci-contre :
DRE : 24h – gestion du travail optimisée.
ZNT : 5 mètres
DAR : 30 jours
1 application /an

AGIL® est également homologué sur: betteraves industrielle et fourragère, carotte, chicorées scarole et frisée, colza, féveroles d'hiver et de printemps, laitue, lin oléagineux et textile, lupin, luzerne, pois de conserve, pois protéagineux d'hiver et de printemps, pomme de terre, soja, trèfles blanc / violet / incarnat, fêtuques ovine, porte-graine / rouge porte-graine / des prés porte-graine /élevée porte-graine, ray-grass porte-graine.

SPECTRE D'ACTION

| Graminées annuelles | AGIL® - 1,2L/ha + Huile | Graminées vivaces | AGIL® - 2 L/ha + Huile |
|---------------------|-------------------------|---|---------------------------------|
| Brome stérile | +++ | Chiendent pied de poule | + |
| Digitaire sanguine | + | Chiendent rampant | + |
| Ivraie raide | ++ | Pâturin commun | +++ |
| Orges des rats | ++ | Sorgho d'Alep | +++ |
| Panic faux millet | +++ | Efficacité secondaire | |
| Panic pied de coq | +++ | Erodium | +++ |
| Pâturin annuel | -/+ | Sensibilité de l'adventice à AGIL® (% d'efficacité) : | |
| Ray-grass d'Italie* | +++ | +++ | Très sensible : > 90% |
| Sétaire verte | ++ | ++ | Sensible : 80 à 90% |
| Sétaire verticillée | +++ | + | Moyennement sensible : 60 à 80% |
| Vulpie queue-de-rat | -/+ | -/+ | Peu sensible : < 60% |

AGIL® est efficace contre les graminées sensibles aux inhibiteurs de l'ACCCase (groupe HRAC 1). La présence de graminées résistantes aux herbicides inhibiteurs de l'ACCCase entraîne une baisse d'efficacité de AGIL®, voire une inefficacité du produit.

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI



► Appliquez AGIL® lorsque la **température est comprise entre 8 et 25°C**.



► Appliquez AGIL® lorsque **l'hygrométrie est élevée :**

○ Optimum : 80%

○ Minimum : 60%



► Associer AGIL® à de **l'huile (végétale ou minérale)** homologuée herbicide pour améliorer l'efficacité.

► Appliquer AGIL® sur des **adventices peu développées** (avant la montaison) :

| Adventices | STADE DE L'ADVENTICE | | |
|------------------|----------------------|---------------|------------------------|
| | 2-3 feuilles | Début tallage | Fin tallage/ Montaison |
| Agrostis | Très sensible | Très sensible | Très sensible |
| Brôme | Très sensible | Très sensible | Sensible |
| Folle-avoine | Très sensible | Très sensible | Sensible |
| Ray-grass* | Très sensible | Sensible | Faiblement sensible |
| Vulpin* | Très sensible | Très sensible | Très sensible |
| Dicots / Erodium | Très sensible | Très sensible | Très sensible |
| Sétaire | Très sensible | Très sensible | Sensible |
| Panic | Très sensible | Très sensible | Sensible |
| Digitaire | Très sensible | Très sensible | Sensible |

* Hors situation de résistance aux FOPS

Sensibilité de l'adventice à AGIL® ■ Très sensible ■ Sensible ■ Faiblement sensible

Réaliser le traitement sur des adventices peu développées et en conditions poussantes (respectées durant 48h) afin que l'efficacité soit optimale.

- AGIL® est un herbicide (traitement des parties aériennes), efficace sur un grand nombre de graminées annuelles et vivaces. Il doit être appliqué sur des **adventices levées, mais avant la montaison**. Son action est très rapide.
- Sur **graminées annuelles**, l'efficacité se manifeste déjà 4 jours après le traitement et les adventices sont détruites au bout d'une vingtaine de jours.
- Chez les **graminées vivaces**, le propaquizafop migre vers les rhizomes en 3 semaines environ. Cependant, en conditions froides et sèches, le temps d'action du produit est plus long (de l'ordre d'un mois), mais le niveau d'efficacité est similaire.
- AGIL® est également efficace sur **érodium jeune**.



VITIS

La bonne dose contre les adventices

Pour connaître la quantité nécessaire de produit à utiliser sur votre parcelle, téléchargez l'application VITIS sur notre site internet www.adama.com

AGIL®

Composition

100 g/L de propaquizafop

Formulation

EC - Concentré émulsionnable

Conditionnement

Bidon 5L

AGIL® : AMM N°8800199 - EC - Concentré émulsionnable - 100 g/L de propaquizafop - Danger - H304 • H319 • H411 • EUH066 • EUH208 • EUH401. Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. *Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Juin 2021. Annule et remplace toute version précédente.

AGIL®

DANGER

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

